



Octobre 2014

LA CGT APPELLE LES AGENTS A UNE VIGILANCE MAXIMUM SUR LA CUS!

*La Colère des agents de la Direction de
l'Enfance et de l'Education...*

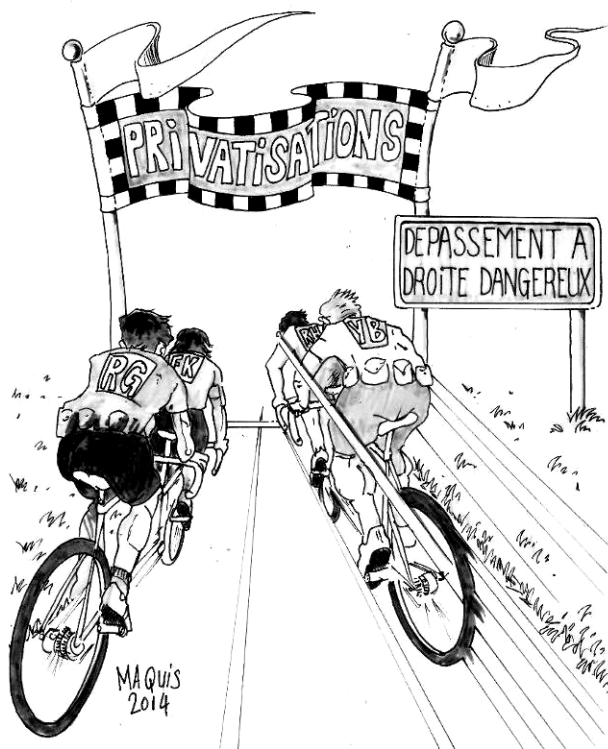
La DEE a été le premier secteur impacté par les choix politiques des élus. Privés de moyens suffisants pour fonctionner, placés devant le fait accompli de la privatisation, l'ensemble des personnels a vivement réagi le 29 septembre dernier à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO à laquelle s'est ralliée SUD. 75% des agents de cette Direction étaient en grève et ont manifesté leur colère devant le Centre Administratif.

Les élus qui n'avaient pas souhaité rencontrer les syndicats ont été obligés de le faire. Il semblerait malheureusement que le mouvement puissant des agents aux côtés de leurs syndicats n'ait pas suffi à leur faire prendre la mesure des conséquences de cette politique sur l'accueil, la sécurité des enfants et sur la santé des agents.

L'intersyndicale appelle donc à une nouvelle mobilisation le 13 octobre prochain.

GREVE, dans toutes les écoles, de 15h30 à 16h30. Cela permettra aux agents de TOUTES les écoles de Strasbourg d'aller à la rencontre des parents pour parler des conséquences graves de la politique des élus sur l'accueil des enfants.

L'intersyndicale tiendra également une assemblée générale avec les personnels de la DEE suite à ce mouvement dans la matinée du 21 octobre afin de décider de la suite du mouvement.



PAS DE VŒUX DU MAIRE CETTE ANNEE ?

C'était une rumeur qui a enflé, qui a enflé... au même rythme que les effectifs désenflent. C'est dire la vitesse de propagation. Une rumeur qui vient d'être confirmée.

Donc, cette année notre Maire ne "souhaiterait" pas nous "souhaiter" une bonne et heureuse année? Dommage, les agents en auraient particulièrement besoin cette année... Ben oui, des vrais vœux quoi, pas comme ceux de François HOLLANDE qui se sont révélés n'être que des vœux pieux.

Mais, non...ce n'est pas possible... Allez c'est une rumeur quoi... Il ne va quand même pas se priver du plaisir de nous rencontrer, de nous dire une fois de plus qu'on est les meilleurs, les plus performants, que le public nous adore et que le service public est ce qui dans notre société constitue les bases de la solidarité, de l'égalité ...

Ce serait bien la première fois qu'un maire ne se livre pas à cet exercice, à ce rituel qui permet, l'histoire d'une soirée à ceux qui président aux destinées de notre collectivité et à ceux qui la font vivre, fonctionner, bouger de se côtoyer en toute simplicité.

Franchement, vous voyez une seule raison vous, qui l'empêcherait de nous adresser ses vœux?

J'ai beau chercher mais non... Ah si! Peut-être...la crainte que nous lui adressions les nôtres.

Sans cela, vraiment, je ne vois pas.

ICH KLAPS NET!

Réflexions sur le contenu des négociations

du 29 septembre dernier à la Direction de l'éducation et de l'Enfance

Suite à la pression mise par la mobilisation des agents les élus ont tenté d'expliquer que l'externalisation de l'entretien était une situation d'urgence qu'il fallait dissocier des décisions de fond à venir.

Pour l'urgence : ils disent ne pas avoir d'autre choix que de faire appel à la sous-traitance : ETONNANT : Le recrutement de vacataires, de saisonniers, de CDD peut-être aussi rapide. Les candidatures ne manquent pas dans le vivier : en une matinée on peut épilucher 100 candidatures, donner des rendez-vous pour le lendemain... et les faire commencer le surlendemain... s'il y a une procédure d'urgence.

Sur le fond : La situation budgétaire les contraindrait à des choix pragmatiques en termes d'efficacité. ETONNANT de présenter les choses ainsi: C'est avant tout un choix idéologique et il suffit pour s'en convaincre de relire le livre "Strasbourg en tête" de R HERRMANN. C'est un choix dans lequel la fin justifie les moyens, une culture de l'efficacité et de la performance, dans laquelle les fonctions, les normes sont plus importantes que l'humain et les relations humaines.... Donc selon leur raisonnement et leurs discours, si la privatisation donne de bon résultat, ils continueront

Jusqu'à la fin de l'année 90% du nettoyage restera en régie, après et notamment après passage en CTP, une majorité des écoles le restera. Des affirmations trompeuses avant que l'on connaisse le périmètre exact que les élus souhaitent dessiner pour le service public exécuté en régie.

L'externalisation du nettoyage des écoles n'est qu'une continuité de ce qui existe. C'est inexact ! Elle représentait une exception, contestée par les syndicats en CTP, elle devient depuis peu une modalité de gestion normale, institutionnalisée.

La problématique de l'absentéisme, met les élus dans une situation d'incertitude : Sauf si... Une analyse de l'absentéisme permettait de déterminer un nombre d'agents volants suffisant pour faire face à l'absentéisme. Or, cela n'a jamais été fait.

Les infirmations quant aux ouvertures de classes qui n'étaient disponibles qu'à la rentrée. Quel manque de prospective ! Ils ont peut-être appris l'ouverture de nouvelles classes au moment de la rentrée, voire après ; mais à qui la faute ? L'on peut se demander quelle est la qualité des relations avec le rectorat pour obtenir une si piètre collaboration ; Qui en est responsable ? Pas les agents

Ils veulent conduire leurs affaires et les relations avec les syndicats en toute transparence : c'est pour le moins gênant comme affirmation, car nous avons été mis devant le fait accompli. Avant que les élus n'annoncent leur volonté de privatiser, la direction de la DEE était déjà en train de faire les relevés de métrage dans les écoles afin d'établir les cahiers des charges de l'externalisation de l'entretien.

Les élus disent ne pas vouloir se débarrasser du personnel face à un problème d'absentéisme : c'est faux, d'une part car c'est ce qu'ils font et d'autre part, car ils ont toujours refusé toute approche qualitative de l'absentéisme. Nous restons dans l'attente d'un chantier permettant d'en réduire les effets par la recherche des causes.

Ils disent vouloir mettre en place des normes pour les agents de restauration et ou pour les ATSEM Etonnant, car les normes existent, il suffit juste de les appliquer. Pourquoi ne le fait-on pas?

Ils conçoivent qu'on ne nettoie pas une école comme un hall de gare, mais disent que cela ne fait pas de différence pour les enfants.

Avoir des agents qui participent à l'équipe éducative et font attention aux enfants, n'est qualitativement pas la même démarche que d'avoir une équipe salariée du privé sous pression, qui passe rapidement à des plages horaires fixes pour faire le travail.

Confier le nettoyage à une société privée ne fait aucune différence en termes de travail pour les agents publics et ou les salariés du secteur privé : C'est faux. La gestion des ressources humaines, les cadences, notamment dans ce secteur maltraitent les personnes qui travaillent. Aune perspective de carrière pour eux, pas de primes, pas de reconnaissance.

Ils disent qu'il n'y a pas de maltraitance puisqu'il s'agit d'entreprises d'insertion : Preuve que cela n'intéresse que très peu les élus. Ces entreprises d'insertion sont soumises à la concurrence, à la loi du marché, avec souvent un encadrement mal formé à la problématique de la réinsertion. Par ailleurs les personnes qui, à l'issue du passage en réinsertion, trouvent un emploi durable sont rares (moins de 20%). Il s'agit trop souvent d'un sous marché de l'emploi.

En voilà des points de divergences en termes de vision du service public et de la société....En voici des raisons d'accepter de se mettre autour d'une table et de discuter....En voici des raisons d'espérer dans le dialogue social ! En voilà des occasions de débattre comme le souhaite R HERRMANN dans son livre "Strasbourg en tête" à la page 92: *Décider de la définition du service public relève d'un débat de société*".

La CGT est prête à ce débat !

Pourquoi la CGT en appelle à la vigilance maximum ?

Juste avant les élections municipales, Robert HERRMANN a sorti son livre "Strasbourg en tête"...

En vérité son programme politique pour ce mandat

Quelques extraits qui vont vous éclairer sur les objectifs recherchés:

- Mes passages dans le privé donnent aussi une inflexion particulière à mon action politique (page 8)
- La crise sociale vécue en 2013 a mis à jour des faiblesses et des travers...
- Peut-on penser que le service public rendu aux usagers peut rester le même demain que voici vingt ans ? Bien sûr que non, et cette réponse ne s'appuie pas uniquement sur les arguments financiers . (Page 9)
- Je souhaite que la notion de service public soit remise au centre des débats (page 13)
- La paix sociale a été acquise au fil du temps aux prix d'avantages sociaux consentis, à défaut de l'engagement de débats plus profonds sur la nature et les objectifs du service public. (page 88)
- Je considère comme important d'ouvrir ce débat avec les citoyens parce que cinquante quatre pour cent de notre budget est consacré à la charge du personnel (page 92)
- J'estime que notre vision du service public peut s'avérer excessive (page 93)
- Les décideurs politiques doivent établir un document d'orientation stratégique en matière de service public (page 96)
- Est-il nécessaire de créer des nouveaux emplois publics là où des solutions plus efficaces et moins dispendieuses pour les contribuables peuvent être mises en place, dans la garantie du service public (page 99)
- La clarification de la notion de service public me semble un préalable indispensable à toute discussion portant sur l'organisation de notre administration.
- Ce travail ne peut être mené que dans le cadre d'un travail constant et de longue haleine entre les décideurs politiques, les représentants syndicaux et l'administration. (page 98)
- Les subventions – Elles peuvent laisser penser à un « achat » de paix sociale (page 101)
- Je suis persuadé que tôt ou tard la proposition formulée précédemment d'inclure dans les délibérations des conseils municipaux, les modalités et coût de fonctionnement des équipements sera imposée (page 117)

Voilà la vision du Président de la CUS portant sur le service public... Dans ce qu'il écrit, il y a au moins une chose sur laquelle, nous pouvons être d'accord avec lui...

C'est quand il dit: "**Décider de la définition du service public relève d'un débat de société**". (page 92)

Et c'est sur cette question que nous devons nous battre, expliquer convaincre les usagers ...Robert HERRMANN a SA vision de la société et SA vision du service public. C'est son droit...C'est le nôtre de ne pas la partager.

La CGT va se battre pied à pied sur cette notion de société liée à la nature de son service public.....Si pour certains, c'est trop politique, imaginer faire du syndicalisme sans aborder ces questions est pour nous inimaginable.

Il peut tout arriver à une autruche quand elle a la tête dans le sable.



La CGT est prête à se battre !

POUR NE RIEN ARRANGER...

Le 22 septembre dernier, la ministre de l'Education nationale a annoncé une consultation des équipes enseignantes sur une demi-journée prise sur le temps scolaire.

Cette demi-journée doit servir à l'Education nationale à informer les enseignants sur le socle commun de connaissances que doivent acquérir les élèves pendant l'année scolaire. Durant cette demi-journée, les élèves ne seront pas pris en charge par l'école. Le ministère laisse donc la charge aux communes d'assurer l'accueil des élèves.

Et tout cela à la CUS avec de si faibles moyens?

INFO PREVOYANCE

Si vous avez souscrit un contrat prévoyance auprès de la mutuelle France Prévoyance et que vous étiez en maladie au 1er septembre 2014 (date de la prise d'effet du nouveau contrat) vous avez été destinataire d'un courrier indiquant que le contrat était nul et non avenu. En effet pour les adhérents Mut'est vous êtes couvert par la mutuelle jusqu'à votre reprise. Il faudra cependant renvoyer la déclaration d'intention afin de valider la nouvelle adhésion dès le 1er jour de la reprise.

Si vous n'étiez pas adhérent à Mut'est, la procédure est identique sauf que la prise en charge ne sera effective qu'au 31ème jour de votre reprise.

VOUS AVEZ TREMBLE AVEC SARKO 1ER... VOUS ALLEZ HURLER AVEC SARKO 2!

SARKO...le retour... Son programme:

L'âge légal de départ à la retraite : « Il faudra passer à 63 ans rapidement »

Les fonctionnaires : Application de la règle du non-remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite à toute la fonction publique (Etat, collectivités et en partie pour l'hôpital).

Le statut de fonctionnaire : Instauration d'un « nouveau contrat de cinq ans dans la fonction publique » pour certains postes de l'administration, en excluant les enseignants et les policiers.

Autrement dit : la fin de la garantie de l'emploi. Au bout de cinq années, le siège éjectable!

35 heures : Les entreprises qui voudraient sortir des 35 heures par une négociation interne à l'entreprise peuvent le faire. » La fin des 35 heures en somme!

Entre VALLS-HOLLANDE et SARKOZY il faudra beaucoup de flair aux électeurs pour détecter le pire...A quand une vraie politique de gauche ?

LA PROPETE URBAINE DANS LA LUTTE !

Le 29 septembre, les agents du nettoyage et ceux des toilettes publiques ont rejoint ceux de la DEE sur le parvis du Centre Administratifs. Un tiers de l'effectif était en grève à l'appel de la CGT seule.

Ces agents ne veulent pas être placés devant le fait accompli comme cela a été le cas à la DEE. Ils exigent communication des projets de service en chantier depuis bien longtemps et dont le contenu reste secret.

Dans le même temps, les embauches, les remplacements, les remplacements de matériels sont gelés...Tout cela ne sent pas bon....

La CGT appelle l'ensemble des syndicats à prendre la mesure de ce qui se passe au sein de notre collectivité.

TOUS les services seront vraisemblablement touchés. A qui le tour ?

Ensemble RESISTONS!

QUAND GATTAZ...MET LES GAZ!

Pierre GATTAZ, patron du MEDEF, tient en résumé ce discours au Gouvernement.: "Vous voulez que je crée 1 million d'emplois?"...Facile! Mais avant tout j'ai des conditions....

Imaginez.... Il a des conditions lui ...L'état lui verse déjà chaque année 220 milliards d'euros pour créer des emplois, ce qu'il ne fait pas puisque le chômage continue d'exploser mais en plus, il veut imposer d'autres conditions...

- Il exige la suppression de deux jours fériés sur onze

- Il exige la suppression du SMIC, la création d'un sous-Smic, en clair la mise en place d'un salaire largement inférieur au SMIC actuel pour les « populations les plus éloignées de l'emploi et qui pourrait être complété (tenez-vous bien, par des allocations sociales, donc encore une fois de l'argent public) afin de garantir un pouvoir d'achat équivalent au Smic ».

-Il exige une remontée des seuils sociaux, sous ce terme un peu technique, il demande que les salariés disposent de beaucoup moins de représentants du personnel.

-Il exige une plus grande liberté concernant le travail de nuit et du dimanche.

-Il exige la casse de la loi sur les 35 heures pour toutes les entreprises.

Bref la casse de tout l'arsenal juridique qui protège encore un peu les salariés de notre pays.

Rien que çà. Il nous prend vraiment pour des NASES le GATTAZ.

ASSEMBLEE GENERALE CGT CUS

Beaucoup de monde !! De la colère aussi, suite aux annonces des élus !!!



Toujours est-il que les participants ont prouvé qu'ils étaient loin d'être résignés. Ils ont décidé de se battre pied à pied contre la politique d'austérité annoncée par les élus.

La CGT a lancé un appel à la mobilisation des agents dans le cadre de la journée nationale et interprofessionnelle d'action. La CGT CUS se joint au rassemblement décidé par l'union départementale du Bas -Rhin, de 12h à 14h devant la permanence du député ARMAND JUNG, 40 avenue des Vosges à Strasbourg.

Un seul message à faire passer au Gouvernement. L'austérité ca suffit! En tant que député, vous représentez le peuple pas le MEDEF!

Nous agents de la CUS ne sommes pas dupes... Pleurer sur la situation actuelle de la CUS à Strasbourg et applaudir Manuel VALLS à l'assemblée nationale n'est pas cohérent!